



Bulletin des partenaires et des intervenants du CASC de Champlain
Septembre 2011

DANS CE NUMÉRO

- 1. Message du directeur général**
- 2. Plan stratégique 2011-2013**
- 3. Chez soi avant tout : les bons soins, au bon moment, au bon endroit**
- 4. Modèle de soins aux clients**
- 5. Obtention de l'agrément de base**
- 6. Coordonnateurs de l'accès aux soins de santé**



Message du directeur général

Bienvenue à Connexions, notre nouveau bulletin électronique, qui présente un aperçu de nos réalisations récentes au Centre d'accès aux soins communautaires (CASC) de Champlain et qui célèbre nos partenariats remarquables avec nos divers intervenants. Grâce à votre collaboration, nous pouvons réaliser notre promesse d'être des coordonnateurs de l'accès à des soins de santé de qualité.

Dans ce numéro, vous prendrez connaissance des progrès positifs que nous avons accomplis au CASC de Champlain, y compris l'achèvement de notre nouveau Plan stratégique et les résultats de la première année réussie de la philosophie Chez soi avant tout. Vous obtiendrez aussi des renseignements sur notre nouveau Modèle de soins aux clients axé sur la population.

Nos partenaires font partie intégrante de toutes ces initiatives et nous sommes heureux de pouvoir travailler avec vous à la réalisation de notre vision, soit « des soins exceptionnels – chaque personne, chaque jour, chaque communauté de Champlain ».

Gilles Lanteigne
Directeur général, CASC de Champlain

Plan stratégique 2011-2013

Le Plan stratégique du CASC de Champlain représente une feuille de route pour les trois prochaines années. Il définit les principales possibilités et les facteurs déterminants en ce qui concerne les soins à domicile et en milieu communautaire offerts dans la région de Champlain, et il établit les priorités de l'organisme.

En abordant les questions liées aux changements rapides du milieu des soins de santé et au vieillissement de la population auxquelles nous ferons face durant les années à venir, ces orientations stratégiques guideront nos efforts pour assurer le leadership dans les domaines suivants :

- Excellence de la prestation des services;
- Rôle de chef de file en matière de soins à domicile et communautaires dans un système intégré de soins de santé;
- Capacité et rendement organisationnels.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à notre processus de consultation, qui a compris des discussions avec le personnel, les gestionnaires, les fournisseurs de services, les organismes communautaires, le RLISS de Champlain et les hôpitaux de la région. Cette collaboration avec nos partenaires et nos intervenants a été d'une valeur inestimable.

Veuillez [cliquer ici](#) pour télécharger un exemplaire du Plan stratégique 2011-2013.



Chez soi avant tout : les bons soins, au bon moment, au bon endroit

Le programme Chez soi avant tout offre une nouvelle option aux aînés qui se rétablissent d'une maladie ou d'une blessure. Cette approche novatrice aide les aînés à retourner vivre dans le confort de leur propre domicile pour se rétablir en recevant des services améliorés de soins à domicile à la suite d'un séjour dans un hôpital de soins actifs.

Depuis le lancement de Chez soi avant tout en juillet 2010, le CASC de Champlain a travaillé en étroite collaboration avec le Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) de Champlain et tous les hôpitaux de soins actifs de la région de Champlain à la mise en oeuvre de ce « virage culturel » dans le domaine des soins aux patients. Au cours de la dernière année, plus de 590 personnes de la région de Champlain ont reçu leur congé de l'hôpital par l'entremise de Chez soi avant tout.

Vous pouvez en apprendre davantage sur l'impact de la philosophie Chez soi avant tout en cliquant [ici](#).

Cliquez [ici](#) pour voir un film vidéo au sujet de la philosophie Chez soi avant tout dans la région de Champlain.

Modèle de soins aux clients

Mise en oeuvre d'un modèle de soins novateur

Le 20 juin 2011, le CASC de Champlain a commencé à offrir aux clients un modèle de soins axé sur la population qui est standardisé afin de mieux répondre aux besoins de populations de clients déterminées par la prestation de services cohérents et spécialisés de gestion de cas.

Ces changements nous aideront à assurer des services au nombre croissant de clients qui présentent des besoins plus complexes dans la région et à mieux cibler nos compétences, nos capacités et nos ressources sur les besoins de populations de clients déterminées.

Nous croyons que ce nouveau modèle de soins aide à offrir les bons soins, au bon endroit et au bon moment. Il nous sera utile à l'heure actuelle et à l'avenir en entraînant des résultats plus positifs pour les clients, en haussant notre niveau de collaboration et en renforçant nos partenariats dans l'ensemble de la région de Champlain.

Pour de plus amples renseignements sur le Modèle de soins aux clients, veuillez communiquer avec Sophie Parisien, à l'adresse sophie.parisien@champlain.ccac-ont.ca ou au 613 745-5525, poste 5994.



Obtention de l'agrément de base

En mai 2011, le CASC de Champlain a reçu l'agrément de base d'Agrément Canada après avoir démontré son engagement à l'égard de la prestation de soins et de services de qualité à ses clients. Le CASC de Champlain a obtenu l'agrément de base à la suite d'une série d'auto-évaluations effectuées par le personnel, de l'élaboration d'un plan d'action en vue de cibler les secteurs à améliorer, et d'une visite sur place par les visiteurs d'Agrément Canada.

Cliquez [ici](#) pour obtenir d'autres renseignements.

Coordonnateurs de l'accès aux soins de santé

En février 2011, le nombre de coordonnateurs de l'accès aux soins de santé à plein temps au CASC de Champlain a doublé, passant de deux à quatre, grâce au nouveau financement accordé par le gouvernement provincial au programme Accès Soins du ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Depuis février 2009, cette initiative à l'échelle de la province a amélioré l'accès des Ontariens aux fournisseurs de soins de santé familiale.

Les coordonnateurs de l'accès aux soins de santé sont l'élément essentiel de ce programme – des infirmières autorisées d'expérience qui dirigent les patients vers un médecin de famille ou une infirmière praticienne de la communauté. Depuis le 31 mars 2010, plus de 5 000 personnes de la région du RLISS de Champlain ont été dirigées vers un fournisseur de soins de santé (médecin de famille ou infirmière praticienne) par l'entremise du programme Accès Soins.

Cliquez [ici](#) pour obtenir d'autres renseignements.